

Allianz Global Investors Fund  
Société d'Investissement à Capital Variable  
6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg  
R.C.S. Luxembourg B 71.182

### Avis aux Actionnaires

Le Conseil d'administration d'Allianz Global Investors Fund annonce qu'au 10 mars 2021, le compartiment Allianz Global Investors Fund - Allianz Global Agricultural Trends (le « Compartiment absorbé ») a fusionné dans le compartiment Allianz Global Investors Fund - Allianz Food Security (le « Compartiment absorbant »), comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Compartiment absorbé			Compartiment absorbant			Taux de conversion
Allianz Global Investors Fund - Allianz Global Agricultural Trends			Allianz Global Investors Fund - Allianz Food Security			
Catégorie d'Actions	ISIN / N° de titres allemands	Cours de l'action (au 10 mars 2021)	Catégorie d'Actions	ISIN / N° de titres allemands	Cours de l'action (au 10 mars 2021)	
A (EUR)	LU0342688198 / A0NCGS	156,64 EUR	A (EUR)	LU2211817197 / A2QAGM	112,80 EUR	1,388683 <sup>1)</sup>

- 1) Contre une action A (EUR) du Compartiment absorbé, l'investisseur a reçu 1,388683 action A (EUR) du Compartiment absorbant
- 2) Contre une action AT (EUR) du Compartiment absorbé, l'investisseur a reçu 1,141978 action AT (EUR) du Compartiment absorbant
- 3) Contre une action AT (USD) du Compartiment absorbé, l'investisseur a reçu 1,093967 action AT (USD) du Compartiment absorbant
- 4) Contre une action CT (EUR) du Compartiment absorbé, l'investisseur a reçu 1,187148 action CT (EUR) du Compartiment absorbant
- 5) Contre une action IT (EUR) du Compartiment absorbé, l'investisseur a reçu 1,465474 action IT (EUR) du Compartiment absorbant
- 6) Contre une action P (GBP) du Compartiment absorbé, l'investisseur a reçu 1,384481 action P (GBP) du Compartiment absorbant
- 7) Contre une action A (GBP) du Compartiment absorbé, l'investisseur a reçu 0,150175 action P (GBP) du Compartiment absorbant
- 8) Contre une action RT (GBP) du Compartiment absorbé, l'investisseur a reçu 0,115374 action P (GBP) du Compartiment absorbant
- 9) Contre une action PT2 (EUR) du Compartiment absorbé, l'investisseur a reçu 0,972935 action PT2 (EUR) du Compartiment absorbant

À compter du 10 mars 2021, les actions du Compartiment absorbant ont été créditées aux investisseurs du Compartiment absorbé et correspondent au précédent placement dans ledit Compartiment absorbé. En contrepartie, les actifs du Compartiment absorbé ont été versés au Compartiment absorbant au 10 mars 2021.

Le prospectus (en anglais et français), les documents d'information clé pour l'investisseur (en français ou néerlandais) ainsi que les derniers rapports annuel et semestriel (en anglais et français) peuvent également être obtenus, sans frais, sur le site <https://regulatory.allianzgi.com> ainsi qu'auprès de l'agent en charge du service financier en Belgique (CACEIS, Avenue du Port / Havenlaan 86C b 320, B-1000 Brussels).

Senningerberg, juillet 2021  
Allianz Global Investors Fund

Ceci est une traduction du document original. En cas de divergence ou de signification ambiguë dans l'interprétation de cette traduction, la version originale anglaise prévaut tant qu'elle n'enfreint aucune loi locale de la juridiction applicable.